LA SITUATION.

Voici, sinon les journées, au moins les nuits froides qui arrivent à grands pas. Depuis quarante huit heures, il s'est opéré un remarquable changement dans la température. Les alpagas disparaissent rapidement dans nos rues. On est obligé de se couvrir assez sérieusement, chez soi, pendant la nuit, et même parfois, dans les bureaux, pendant les heures de travail. Ajoutez à cela que nous sommes en pleine saison des fièvres. Voilà plus qu'il n'en faut pour augmenter momentanément le nombre des malades. C'est ce qui a lieu, en effet. Hier soir, vers 9 heures, on nous annonçait 60 cas de fièvre jaune. C'est beaucoup; mais les décès ne se sont pas multipliés plus que d'habitude.—

Il y avait, en tout, 6 décès inscrits sur le tableau, c'est-à-dire un dixième des cas.

Une fois de plus, nous avons voulu comparer ce chiffre 6 avec celui de la mortalité générale, dans les 24 heures, et nous avons trouvé 23 décès. On le voit, toujours la mortalité générale écrase par le nombre, celle qui est attribuée à la fièvre jaune. Inutile de tirer la conclusion; le lecteur s'en chargera bien lui-même.

Bureau de Santé.

Cas nouveaux et décès rapportés par le Bureau de Santé jusqu'à ce jour :

1897.	Cas nouveaux	Décès
Du 6 au 16 Sept.	20	1
17 "	9	1
18 "	5	1
19 "	6	3
20 "	18	0
21 "	9	0
22 "	12	2
23 "	9	3
24 "	10	4
25 "	22	2
26 "	17	0
27 "	22	2
28 "	19	2
29 "	25	4
30 "	24	3
1er Oct.	30	2
2 "	28	4
3 "	31	2
4 "	24	0
5 "	38	2
6 "	46	5
7 "	21	2
8 "	49	5
9 "	35	6
10 "	37	5
11 "	39	4
12 "	38	3
13 "	31	9
14 "	41	4
15 "	49	3
16 "	30	4
17 "	24	5
18 "	37	7
19 "	56	4
20 "	60	6
Totaux.....	981	110

FAITS DIVERS.

Température du 20 octobre 1897.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	68	20
Midi.....	74	23
3 P. M.....	76	24
6 P. M.....	74	23

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

MARIAGES—Manuel Jacob à Antoinette Louis; George B Ariceer à Mary Bella Lighthouse; Joseph Jefferson à Olivia Price; Théard William Michel à Marie Azalia Guéringer; Constant Soniat du Fossat à Louise A Ferchaud; Joseph Félicien à Mary Gibson; Charles Grelle à Léontine Vezin.

NAISSANCES. — Felix Fernandes, une fille; A C Duval, une fille; M. Mahon, un garçon; J McFee, un garçon; P M Donaldson, une fille; A P Dominique jr, une fille; A E Ugland, deux jumeaux du sexe masculin; F E Mutch une fille; A. Schulman, un garçon; G S Elliett, une fille.

DÉCÈS —A Ramos, 5 ans, 619 Bourbon et Market; Elma Stockholm, 4 mois, au pied de la rue Joseph; P H Ryan, 44 ans, 2522 Chippewa; C Vaccare, 24 ans, Espagne et Bourgogne; C B Barnes, 23 ans, Asheville, N C; Mme Vve Louise Campagnolle, 55 ans, 2303 St-Claude; J Mitchell 7 jours, 113 1-2 avenue Atlantique, Alger; Lillian Murray, 8 ans, 1449 Clonet; Charles et Joseph Manning, quelques heures, 2134 Tchoupitoulas; G Miller, 3 heures, 1170 Constance; Julia Bould 2 jours, 1441 Ste-Marie; J Lopez, 36 heures, Grande Route St-Jean; M Harrison, 58 ans, 1026 Vallette; Dora E Bell, 14 jours, Jefferson près Olivia; Louisa Auguste, 34 ans, 2111 rue Orléans; S J Brittin, 38 ans, 2103 Baronne; A Moses, 67 ans, 4116 Prytanée; Verona Miller, 23 ans, N O Sanitarium; Mme Pierre Jeunedot, 40 ans, 2003 Adam; Enfant du sexe masculin de Mme Jones, 5 jours, Tolédano et Claiborne; R Blanchard, 29 ans, 818 Marais; T Perovich, 33 ans, 933 Decatur; Adolphe Hubert, 22 mois, 432 Passage de la Bourse.

Pilule Recouverte.

La bonne pilule doit être bien recouverte. La couche de sucre recouvrant la pilule a deux fins : elle garantit la pilule et lui permet de préserver ses propriétés médicinales et de plus, elle est agréable au palais. Il y a des pilules dont la couche de sucre est trop épaisse, cela les empêche de se dissoudre dans l'estomac et les pilules ainsi recouvertes passent dans le système aussi anodines qu'une boulette de pain. Il y a aussi d'autres pilules dont la couche de sucre est trop légère et permet à la pilule de se détériorer. Après avoir été exposées pendant un mois et plus, les Pilules d'Ayer à couche de sucre ont été reconnues aussi efficaces que si elles sortaient du laboratoire. C'est une bonne pilule parfaitement recouverte. Demandez à votre droguiste

Les Pilules Cathartiques d'Ayer.

Pour plus amples informations concernant les Pilules d'Ayer, consultez le "Curebook" d'Ayer, 100 pages. Envoyé gratis. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Edison Electric Company vs M. Johnson; action en recouvrement de $205. 58 sur un compte courant.

Eugène B. La Pice vs H. S. Rollins; $650 séquestration.

Les successions suivantes ont été ouvertes.

Armand Goeiglitz; Wm Gollmer et L. Aug Cabiro.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Bezou.

Louis Thompson — ivresse et bris de paix; $5 d'amende ou 12 jours d'emprisonnement.

Rose Richardson — vagabondage; $15 d'amende ou 30 jours de prison.

Madeline Gardner — allures suspectes; $15 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Tony Marino — bataille et bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Larris Johnson — insultes et bris de paix; $10 d'amende ou 20 jours de prison.

Mis sous caution :

Charles Stepper, attaque à main armée; Fannie Lewis, violation de l'ordonnance 4155; Joe Rainey, Mme Victor Meunier et Joe Monnier, insultes et bris de paix; Lucas Sansovich, actes de violence.

Cour Criminelle de District.

Section A—Juge J. G. Baker.

A plaidé non coupable :

Annie Williams—vol de $225, appartenant à Mme Joe Dean.

Les personnes suivantes ont plaidé non-coupables :

Henry Von Haven, actes de violence; Lawrence Herbert, Theresa Reason et Wm Reason, actes de violence.

Acquittement :

Albert Gresham, couleur, a été acquitté du meurtre de Louise Washington, par le jury suivant :

Julien Lonapre, Wm H. Delahoussaye, Ch F. Harrold, Robert H. Patterson, Mathias Seitler Jr., Paul E. Jobert, John Williams, Geo F. Garnon Jr., Edmond Gaouchean, J. W. Hopkins, Richard K. Bruff, Louis Berg.

Les témoins ayant tous déclaré que le meurtre avait eu lieu à la suite d'un accident, l'avocat de district a demandé au jury un verdict d'acquittement.

City Park.

Les commissaires du Parc de Ville se sont réunis, hier soir, sous la présidence de M. Paul Capdevielle.

Etaient présents:

MM. Landry, secrétaire; Richard, Thomas, Franz, Dittmann, Bernard, Reiss, Madnel, Grandjean, Biri, Samboia, Lelong, Garcia, Weinfarter et Smith.

Le secrétaire a donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion, lequel a été adopté, ainsi que celui de la séance qui a lieu, il y a quelques semaines.

Le secrétaire a également lu une communication du "Louisiana Boat Club", disant que le club n'avait encore rien décidé à au sujet de la lettre envoyée par M. Capdevielle, et réclamant au nom du parc, un terrain adjoint à la cour du dit club.

Le rapport du secrétaire, accusé des recettes s'élevant à $2 006 22 et un débours de $376 95, reliquat en caisse $1,629 72.

Dans son rapport, le comité exécutif a annoncé une recette de $12 50 provenant des revenus du Parc. Cette somme a été versée dans la caisse du secrétaire.

Le comité a également approuvé certains comptes s'élevant à $74 42 et a décidé qu'il se réunirait désormais deux fois par mois.

M. Grandjean prenant la parole a demandé que le comité fût autorisé à faire un relevé du plan topographique du parc.

La demande a été accordée, à condition que le comité demanderait des soumissions pour le travail.

M. Richards a communiqué ensuite aux commissaires les remerciements qu'il était chargé de leur présenter de la part du Crescent City Racquet Club, auquel ils avaient accordé l'usage du parc, dimanche dernier.

Sur motion du même commissaire, il a été décidé de baisser à 25 cents le prix des lignes pour les jours suivants: dimanche 24 octobre, mercredi 27, samedi 30 et dimanche 31. La pêche sera ouverte de neuf heures du matin à midi, et les produits en seront distribués aux indigents atteints de la fièvre jaune.

Une vive discussion s'est ensuite élevée au sujet du service défectueux des chars de la Traction compagnie. Sur motion de M. Richards, il a été finalement décidé de nommer un comité composé de trois membres, le quel devra ouvrir une enquête et faire un rapport au président.

Arrestation.

Hier matin, à onze heures et demie, un nègre du nom de Frank McDonald a été arrêté à l'angle des rues Gravier et Remparts par les détectives Dale et Rainey, qui l'ont déroué au poste du premier precinct. Il est accusé d'avoir commis une tentative d'assassinat à Jackson, Miss.

Acquittés.

A. Johnson, Charles LeBlanc, Isaac Ollison, Hector Miller, Albert Harris et Pierre Kleopman, les six individus arrêtés, l'avant dernière nuit, dans une maison de jeu, rue du Canal, 1011, par le sergent Shoemaker, ont comparu hier matin, devant le juge Bezou.

Comme les agents n'ont pu affirmer au magistrat que les accusés jouaient pour de l'argent, ils ont tous été acquittés.

LA FIEVRE JAUNE.

Les dépenses du Bureau de Santé.

Mardi ont été payés les employés extra du Bureau de Santé ainsi que les dépenses occasionnées par le transport des malades, pour les quinze jours commençant le 1er octobre et finissant le 15 courant. La somme s'est élevée à $15,257, ce qui fait supposer que le mois entier coûtera quelque chose comme $35,000. Jusque-là, le Bureau de Santé employait 775 hommes. Le nombre a été réduit à 600. C'est déjà un joli chiffre. Mais si, d'un côté, on a diminué le nombre des employés, ou a en même temps augmenté celui des véhicules pour le transport des patients, il y en avait 9 auparavant. Le Bureau en emploie 10 maintenant. Chaque wagon coûte $2 par jour. Cela fait 300 journées par mois, ou $600 rien que pour les transports.

L'infirmerie Touro.

Il a été fait, hier, par des personnages importants de la ville, des démarches près du Bureau de Santé, à propos de la façon dont les choses se passeraient à l'Infirmerie Touro. Les habitants de l'institution auraient libre accès près des malades et l'on entrerait dans l'établissement, et l'on en sortirait presqu'en pleine liberté. Nous ignorons si les plaintes du Dr O. Solomon, et des MM. J. Fitzpatrick, J. Denechaud, J. Markey, J. Sweep et autres sont fondées. Le Bureau de Santé doit s'occuper de cette affaire.

Société d'organisation de la Charité.

Secours par le travail.

Le but principal de cette Société n'est pas, à proprement parler, de faire des aumônes, de fournir des secours là où il en est besoin, jusqu'à ce que d'autres secours peuvent être obtenus. Cependant elle s'est imposé cette nouvelle tâche, durant la période extrêmement critique que nous traversons.

L'apparition de la fièvre jaune a jeté le désarroi dans toute la communauté, et privé un grand nombre de malheureux de gagner leur vie.

Cette situation toute nouvelle a créé à la Société de nombreux devoirs. Primitivement elle n'était qu'un bureau de renseignements et de réglements pour toutes les institutions de charité et pour la distribution intelligente des dons individuels. Les besoins du moment la forcent à sortir du simple rôle d'administratrice qu'elle remplissait auparavant; il lui faut se jeter directement dans l'action et elle peut le faire avec d'autant plus de succès, qu'elle est mieux que les autres institutions, informée des véritables besoins de chacun et qu'en concentrant ainsi les œuvres de charité, elle en rend l'administration beaucoup moins coûteuse.

A l'heure qu'il est, aussitôt qu'une misère digne de sympathie lui est signalée, elle vole immédiatement à son secours; elle la soulage temporairement, en attendant qu'elle puisse le faire d'une façon permanente. Elle a, dans ce but, organisé un département spécial.

Grâce à l'inépuisable obligeance du chapelain du Seamen's Bethel, M. Steele, elle a pu établir son dépôt dans cette institution.

C'est de là qui partent tous les secours qui sont distribués méthodiquement, après une enquête de ses agents, et sur demande des médecins.

Ses bonnes œuvres sont plus considérables qu'on ne le pense.

Depuis le 1er octobre seulement, elle a secouru cent familles, distribué près de 4000 rations, et elle s'est assuré la coopération de Mme Bell Perkins, ouvrière du fonds Henderson qui lui procure des douceurs à distribuer aux malades.

Mais tout ce bien ne se fait pas sans coûter beaucoup, si intelligemment, si économiquement qu'il soit opéré.

Aussi la société est-elle obligée de faire appel au public. Elle demande l'aumône elle-même, pour pouvoir la faire plus amplement aux malheureux et elle a confiance que le public ne restera pas sourd à ses supplications.

Elle espère même que les organisations de travail et toutes les sociétés de bienfaisance voudront bien concourir avec elle au succès d'une œuvre essentiellement humanitaire, de laquelle l'esprit de secte est entièrement banni.

Grand Jury.

Les membres du Grand Jury ont eu une longue séance, hier, et après avoir interrogé un grand nombre de témoins, ils ont présenté au juge Baker les accusations suivantes ;

Fordyce, un agent de police, corruption et trois accusations en blanc pour contrefaçon.

Envoyée devant la Cour Criminelle.

Le procès préliminaire de Stella Mason, une femme de couleur, accusée d'homicide, a eu lieu hier matin, dans la cour du recorder Flanagan.

La femme s'était prise de querelle, en septembre dernier, avec un nommé Wm Meyers; ce dernier est mort quelques jours après d'une blessure qu'il avait reçue à la tête.

Après l'audition des témoins le juge a envoyé la femme devant la cour criminelle sous $1,000 de caution.

GUERISON DE LA VARICOCELE.

Un traitement qui se fait de lui-même sans opération.

Je guérie la varicocèle avec ma fameuse ceinture électrique, "Electric Belt and Supporting Suspensory." J'y fais passer un courant électrique qui calme par les veines enflées et les fibres, rétablissant une circulation libre de sang pur et riche, dissolvant les caillots, et guérissant radicalement la varicocèle. Deux mois sont nécessaires pour le traitement. Vous portez la ceinture en dormant. Elle fortifie les organes, arrête l'épuisement et donne des forces aux nerfs et au système débile.

LIVRE GRATUIT.

"Trois cimaises d'hommes." Le livre qui porte ce titre vous explique votre maladie. Il est envoyé gratuitement, cacheté, sur demande. Faites m'en la demande par écrit ou consultez-moi personnellement.

Dr Théo. SANDEN,
936 Broadway, New-York City

BUREAU DE SANTE.

Etat de la Louisiane.

Coin Carondelet et Commune.

Département de publicité.

Bulletin officiel quotidien.

N. O. 20 oct. 97.

Le Bureau de Santé de la Louisiane expose officiellement la situation, à la Nouvelle-Orléans, en ce qui concerne la fièvre jaune, comme suit :

Durant les 24 heures finissant à 9 heures du soir, mercredi, 20 octobre 1897, il y a eu :

Cas de fièvre jaune aujourd'hui... 60
Décès..... 6

Récapitulation.

Total des cas de fièvre jaune jusqu'à date, 981.

Total des décès de fièvre jaune jusqu'à date, 110.

Total des cas absolument guéris, 489.

Total des cas en traitement, 382.

S. R. OLLIPHANT, M. D.,
Président du Bureau de Santé
WALTER C. FLOWER,
Maire de la Nlle-Orléans.

Nouveaux cas.

Ida Silverman, 1318 Saratoga.
Mme S Jacobs, 2018 Prytanée.
Mme R Bernstein, 1318 Saratoga.
Arthur Solis, 2422 Fulton.
—— Solis, même adresse.
Mme Gussie Jones, 1213 St-Mary.
Percy Jones, même adresse.
Mme Jaundot, 2003 Adams.
Jeannette Jaundot, même adresse.
Mlle Elise Dick, 1914 Jackson.
R H Hutchins, 1125 Tchoupitoulas.
Elizabeth Rodd, 1622 Philip.
Melvin Churchill, 5940 Laurel.
Mme —— Burgess, 1631 Baronne.
Mlle Clara L. Schuckard, 1327 S. Remparts.
James H Franklin, 1437 Ste-Marie.
Mme J H Franklin, même adresse.
Herbert W Chapman, 2332 Constance.
Emma Williams, 1223 avenue St-Roch.
Roger Foster, 918 Piété.
Eugene Foster, même adresse.
Lillian Foster, même adresse.
—Mohnison, Musique, entre St-Claude et Remparts.
Theo Perrovich, 923 Decatur.
Mlle Marie Marcon, 1538 N Roman.
Patrick Doyle, 2230 Clio.
Gustave Kolcknet, 926 Fenelon.
J D Lugenbuhl, Musique et Marais.
Mme Mamie Schwaner, même adresse.
Pascal Magestrano, Hôpital d'Isolation.
Annie Boucher, même adresse.
Octavia Anglade, même adresse.
Mlle Fannie Chalaron, 2309 Celisée.
Blanc Monroe, 347 Carondelet.
E Nelson, 1036 ave Nashville.
Walter Michel, 1227 Septième.
Lizzie Winslow, 625 Première.
Lena Kern, Asile St Joseph.
Edmes Graving, même adresse.
Sœur Sylvester, même adresse.
Mlle Eleonora G Roach, 1448 Calhoun.
—Langhof, 1420 Sixième.
—Burke, 917 N Robertson.
Mme Walker, 1816 ave Napoléon.
Mme Urilda B Rodd, Quatrième et Chestnut.
Mlle Hattie Fisher, Hôtel-Dieu.
Mlle Euphrasie Lafargue, même adresse.
John Williams, Hôpital de Marine.
— — Haymaker, Joséphine, entre Magasins et Constance.
Alma Salvant, 2229 Ursulines.
Stella Salvant, même adresse.
Officier John Mohr, 1017 N Marais.
Janie Jones, 1213 Ste-Marie.
Mlle Myrtle E Given, 1536 Connery.
Lydia Griffin, 1507 Exposition Boulevard.
Clara Burgdorf, 710 Hermonie.
Alfred Norman, 339 avenue Atlantique.
Herman Goldschmidt, 3812 St-Charles.
Frank Hurley, Hôpital d'Isolation.
Mme R. D. Whitlog, Julie et Carondelet.

Signalé après la clôture du rapport : Salvatore Gentis, barbier, au coin des rues Maple et Adam, Carrollton ; malade depuis dimanche.

Décès.

Ira J Britton, 2108 Baronne.
Lillian Murray, 1409 Clonet.
Mme Pierre Jaundot, 2003 Adams.
Delia Moses, Hôpital d'Isolation.
Pascal Magestrano, Hôpital d'Isolation.
Theo Perrovich, 933 Decatur.

Quarantaines levées.

Rapport du surintendant de désinfection T. C. Willis.

812 Bourbon, 60 St-Pierre, 839 Bourbon, 535 Ste-Anne, 335 Bourgogne, Millaudon et Pearl, 8520 Plum, entre Barthe et Fern, 1444 Calhoun, 530 Madison, 2212 Kerlerec, 2635 Douane, 1326 Joséphine, 1328 Jackson, 1429 Septième, 1163 Constance, 804 Philip, 533 Troisième, 2612 Chippewa, 2807 Magasins, 1630 Jackson, 1540 Félicité, 1124 Orange, 1117 Robin, 1119 Robin.

Dans ces 25 maisons relevées de quarantaine, il y a eu 30 personnes guéries et 3 décès.

Libérés comme bien portants.

Alice Rosenfeld, 4314 Magasins.
Louisa Phelps, 3324 St-Charles.
Belle Phelps, même adresse.
Mlle Ferguson, 1500 avenue Henry Clay.
Walter Bleuler, 824 Arabella.
Herbert Bleuler, même adresse.
—— James, 2242 Saratoga.
—— Ellis, 1224 Quatrième.
T J Harnett, 1433 Royale.
B W Allen, 1533 Esplanade.
Harry Allen "
Miss Corinne Appe, 1516 Thalie.
John Montagnet, 2020 Ursulines.
Mme Berkenstock, 1113 Baronne.
—— Schwann, 413 N Claiborne.
—— Despot, St-Philippe entre Romart et St-Claude.
D J Murphy, 1005 Carondelet.
Annie Murphy "
Frank Killilea, 2318 Gravier.
Geo H Starks Infirmerie Touro.
William Dymond id
Lillian A Bullard id
Marie Deschassin id
Max Muskowits id
Morris Weiss id
Nathan Davis id

Rapport de l'inspecteur sanitaire en chef W. H. Woods.

Par suite du nombre croissant des cas de fièvre, hier et aujourd'hui, j'ai été obligé d'augmenter considérablement le nombre de mes employés. Je les ai choisis avec soin, parmi ceux qui avaient été congédiés. J'ai, cette nuit, la garde de 300 maisons.

Cet après-midi, vers 4 heures, j'ai reçu par téléphone, un message du gardien de No 932 Decatur. Il m'annonçait que le patient venait de guérir. Il m'informait qu'il craignait quelque résistance de la part des habitants de la maison qui, paraît-il, voulaient assister aux funérailles, en violation des règlements sanitaires. J'ai écrit immédiatement au chef de la police qui a envoyé, sur l'heure, huit officiers sur les lieux. Tout trouble a été de la sorte évité.

Un drapeau a été jeté bas, cette après-midi, au No 122 de la rue Baronne. Je l'ai replacé moi-même.

L'enlèvement du drapeau posé dans l'intérêt de la sureté publique ne saurait être assez hautement blâmé.

Notre corps de désinfecteurs a à peu près achevé son travail.

Nous recevons la communication suivante :

M. Henry Rightor, chef du Département de Publicité du Bureau de Santé, a publié, hier, l'article suivant, en vue de corriger certaines erreurs ou fausses informations qui peuvent circuler parmi le public et sont préjudiciables à la situation.

En voici un exemple :

Dans les journaux de ce matin, 20 Oct., on rendait compte d'un meeting de la Chambre du Commerce, M. Sinnott admis dans le comité en remplacement d'un membre absent a pris, plusieurs fois, la parole.

Voici comment été rédigé ce rapport :

"M. Sinnott dit que ce comité devrait se montrer plus agressif; il a été institué principalement pour obtenir des modifications à la quarantaine."

Et encore : "M. Sinnott a également demandé que le comité s'assurât le concours de médecins et fit des examens de jour en jour."

Le Bureau de Santé a reçu de MM. E. J. Hart et Cie, un don de plusieurs caisses d'Elixir Alimentaire de Hart, pour l'usage des convalescent dans les divers hôpitaux, sous la direction du Bureau.

Ce fluide est d'une grande valeur; il ressemble à l'Elixir de Ducros.

Rapports sur la fièvre jaune.

L'idée de M. Sinnott, d'engager les Bourses à employer des médecins indépendants, après que les médecins de la maison ont donné leurs soins au malade, est tout simplement impossible, elle est contraire à l'étiquette et à l'usage. Aucun docteur ne voudrait jouer un pareil rôle.

La responsabilité des rapports ne pèse pas sur le Bureau de Santé; il ne rapporte pas de cas; il reçoit les rapports des médecins. Le Département de publicité ne fait que publier les rapports qu'il a reçus. Il ne soigne pas les malades. Tout cet remis entre les mains des praticiens accrédités. Ces médecins n'ont pas à s'occuper des soins des individus; leur devoir est de traiter la maladie. Pour la traiter, il leur faut la classer.

Si un homme est attaqué d'une maladie et qu'il soit traité pour une autre il est en grand danger de mourir. Par conséquent le premier devoir d'un médecin, devant un patient, est de déterminer le genre de maladie dont il est affligé.

Quand il est arrivé à une conclusion, il fait son rapport au Bureau de Santé et le Bureau agit. Il prend à l'égard des individus des mesures pour le bien de la masse.

Si la maladie est contagieuse, le bureau fait tous ses efforts pour l'empêcher de se propager mais il n'a rien à voir dans son traitement

Quand et comment les experts sont appelés.

Parfois un médecin est dans le doute sur la nature de la maladie, il fait alors appel au Bureau de Santé pour l'aider à déterminer la maladie.

Le bureau des experts se compose de médecins expérimentés choisis par les plus éclairés du corps des médecins; il se compose de 9 membres, et l'on peut se fier à ses décisions. Le bureau n'agit que conformément à son rapport, alors il prend toutes les mesures extérieures possibles, suivant que l'exigent les circonstances. En ce moment, ces mesures consistent dans la mise en quarantaine, dans la garde des maisons, dans la fumigation.

L'examen des experts n'est pas obligatoire; il ne se fait que sur la demande des médecins qui soignent les malades.

On dit encore que beaucoup de cas signalés comme étant la fièvre jaune ne le sont réellement pas. S'il pouvait y avoir erreur, la faute n'en retomberait pas sur le Bureau de Santé, puisque ce n'est pas lui qui décide.

L'auteur de l'article fait ensuite une éloquente sortie contre ce que l'on a appelé la "shotgun" quarantaine. Il la flétrit comme elle le mérite.

Communiqué.

Au Sujet de la nomination d'un Surintendant de Police.

Réflexions d'une personne impartiale et désintéressée dans la question.

Il devait y avoir, mercredi dernier, une réunion des commissaires de police pour prendre en considération la démission du chef Gaster et lui choisir un remplaçant.

Pour des raisons qu'ils ont jugé convenables, deux membres ne se sont pas rendus à l'assemblée, et ceux présents n'étant pas en nombre suffisant, n'ont pu délibérer. Dans ce rumeur croit savoir à quoi s'en tenir.

Il me semble que le successeur de Gaster, si sa démission est acceptée, est de droit celui qui vient après lui dans le rang même de la police.

Est-ce un étranger à la police qui peut remplir une position semblable? Je dis non! Il faut quelqu'un qui connaisse de longue date cette organisation ; qui soit familier avec les aptitudes de chacun des hommes qu'il a sous ses ordres, afin qu'il puisse les employer avec discernement.

Les promotions dans la police doivent être faites comme dans l'armée; un général vient à manquer, on le remplace par un colonel dont le mérite est le plus reconnu. Mais on ne va pas chercher dans le civil un homme quelque capable, intelligent et bien-intentionné qu'il puisse être pour lui donner charge de l'organisation d'une armée. Il en est de même dans la marine. Le vice-amiral succède à l'amiral et ainsi de suite. Je ne vois pas pourquoi on agirait différemment pour la police. Les promotions doivent se faire aussi directement dans ce corps. Le chef manque, il doit être remplacé par celui qui vient directement après lui.

Dans le cas qui nous occupe le successeur est désigné d'avance. Le capitaine Journée a rempli les fonctions de surintendant de la police, à plusieurs reprises, pendant l'absence de son chef, et cela à la satisfaction pleine et entière de la population de la Nouvelle-Orléans; il connaît son devoir et sait le remplir convenablement. Il en a donné des preuves.

Je respecte et admire le zèle qu'a déployé jusqu'ici le maire Flower pour ajouter quelque chose; il a droit à la reconnaissance de tous les bons citoyens, et la Nouvelle-Orléans doit être fière de l'avoir à sa tête. Mais le maire Flower est un homme, il n'est pas infaillible. Nous savons tous qu'il est animé des meilleures intentions; il veut une administration honnête dans toute les branches sous son contrôle; mais il ne s'en suit pas pour cela qu'il doive chercher à faire donner à un de ses protégés une place responsable dans laquelle il entrerait pour ainsi dire étranger et par conséquent obligé d'y faire un long apprentissage avant d'être au courant et à même d'y rendre des services, alors qu'il y a quelqu'un de désigné d'avance par ses droits et qui est capable de remplir immédiatement et convenablement cet emploi.

UN ABONNÉ.

Le Corps Sanitaire Volontaire.

MM. E. H. Farrar et A. L. Lanaux, après avoir, gratuitement, sans espoir d'aucune récompense, travaillé avec acharnement à l'assainissement de la ville, se sentent fatigués; ils vont prendre, comme ils le méritent bien, un repos de deux jours. Puis ils se remettront à la besogne avec le même zèle et la même énergie qu'auparavant. On ne peut que les louer et les remercier de leur bonne œuvre.

NOUVELLES A LA MAIN.

Départ. — M. Wm Frantz, de la maison Frantz Bros & Cie, est parti hier soir pour New York, par le chemin Louisville & Nashville. M. Frantz se rend dans la ville-empire dans l'intérêt de ses affaires.

Incendie.—Hier matin, à deux heures et quart, un feu, dont on ignore l'origine, a pris naissance dans un magasin d'épiceries, à l'angle des rues Jackson et Robinson, occupé par Frank Carbery. La bâtisse évaluée à $2000 et le contenu à $1300 ont été totalement détruits. Une assurance à la compagnie des Pompiers en couvre les pertes. La maison voisine, occupée par Allen Patterson, a été également détruite. Pertes, $400.

Rixe.—Au cours d'une querelle survenue, l'avant dernière nuit, à l'angle des rues Tchoupitoulas et Calliope, entre Wm Claffey et Charles Swanson, ce dernier a reçu des blessures à la tête, nécessitant son transport à l'hôpital. Claffey a été arrêté.

Chute. — A cinq heures, hier matin, Emile Fayant, un mécanicien, en travaillant dans la bâtisse de la Louisiana Brewery, est accidentellement tombé d'une hauteur de 15 pieds et s'est blessé au corps et à la tête. Il a été conduit à son domicile rue Philip, 624.

Coups de revolver.—Vers neuf heures, hier matin, une querelle s'est élevée rue Calliope 1725, entre Peter Adkins, Tom Barracks, Fred Clark et Eug Villivaso, quatre hommes de couleur, travaillant dans les ateliers de la "Farmers Consolidated Dairy Co.

Villivaso a tiré trois coups de revolver sur Clark, mais ne l'a pas atteint. Les combattants ont tous été arrêtés.

Vols — L'avant-dernière nuit, la résidence du Rév. J. M. Richards, couleur, rue Erato, 432, a été visitée par un voleur qui en a emporté une montre et une chaîne évaluées à $62

—M. Prestos, domicilié rue Chestnut, 3441, a, hier matin, rapporté à la police qu'un voleur est entré chez lui, mardi matin, et s'est enfui, en emportant des vêtements d'une valeur de $15.

—Un voleur a forcé la porte d'entrée de la demeure de M. Page M. Baker, rue Pritanée 3307, et a fait siens des objets d'une valeur insignifiante.

La Salsepareille d'Ayer est l'agent le plus prompt pour la guérison des maladies du sang. Ses effets en sont immédiats.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

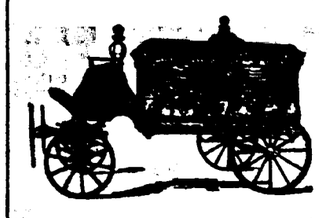

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 rue Ste-Anne.
Téléphone No 1043.
14 juin—1an

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

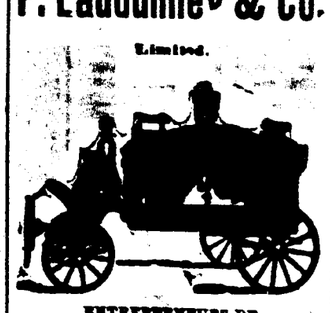

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

23av—1an

Wm C. FAUST. L. BUCH, Jr. P. LANGE
Prest. Sec. Sup.
UNION SANITARY EXCAVATING COMPANY.
(Incorporée 1883.)

Est prête sur prompts avis à nettoyer et désinfecter, maintenant si essentiel à la santé publique, toutes sortes de voitures, latrines en terre, etc., travail de première classe. Conditions raisonnables. Bureau: Bâtisse No 737 rue Commune. Chambre No 6, allée McLellan, entre les rues St-Charles et Carondelet: Téléphone No 427.

28 sept—1m

Propriétaires et agents, sachez que la Polson Excavating Co. notoie les ventes à meilleur marché qu'aucune autre compagnie. Bureau 336 Carondelet.

17 oct—1an

Avis spécial.

[illegible]

CHARTE

DE LA

"Municipal Improvement Association (Association de l'Amélioration Municipale) de la Nouvelle Orléans.

Etats Unis d'Amérique, Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'il soit connu, que ce trentième jour du mois de juin, de l'année de notre Seigneur, mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-sept (1897), et de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique la cent-vingt-et unième, pardevant moi, James Simeon, notaire dûment commissionné et qualifié, dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venus et ont comparu personnellement les différentes personnes dont les signatures sont ci-ci inscrites, qui ont déclaré que se prévalant des dispositions des lois de l'Etat de la Louisiane elles se sont, par la présente, formées et constituées en un corps incorporé par la loi, pour les objets et fins et d'après les conventions et les stipulations qui suivent, à savoir:

ARTICLE I.

Le nom de ladite corporation sera "THE MUNICIPAL IMPROVEMENT ASSOCIATION OF NEW ORLEANS", son domicile sera en la ville de la Nouvelle Orléans et elle aura le droit et l'autorité d'exister avec droit de succession sous son nom incorporé et pour un terme de vingt-cinq ans, à partir et après la présente date; d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le changer à plaisir; d'acquérir, acheter, louer, vendre et hypothéquer des propriétés conformes à la loi; d'adopter et d'établir des réglements et régulations pour la gérance de ses affaires en général; de posséder et jouir de tous les droits et privilèges alloués à de telles corporations. Toutes les assignations et autres procédures légales devront être servies au Président, et en son absence, au Vice-Président, agissant en son lieu et place.

ARTICLE II

Les buts, objets et fins pour lesquels cette corporation est établie sont par la présente déclarés être :—

Premièrement—La culture de la science et de la littérature par l'établissement et maintenement graduel d'une librairie à l'usage permanent de tous les membres de l'association, et le maintien d'une salle fournie de tous les journaux, revues et magazines du jour, soit scientifiques, littéraires ou politiques, devant être ouverte aux heures raisonnables du jour, à la disposition des membres et de leurs invités, sans aucun coût.

Deuxièmement—De faire des arrangements pour des lectures, débats et discussions sur toute question historiques, scientifiques, sociales, civiques et politiques comprenant les problèmes de gouvernement municipal moderne, dans le but d'obtenir des améliorations publiques, l'ordre public, la santé et la prospérité de la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Les membres de cette association seront les dits souscripteurs à cet instrument et telles autres personnes qui pourront être subséquemment admises parmi les membres par un vote du Bureau de Direction. Chaque membre de l'association devra payer d'avance la somme de $3 comme quotité annuelle, pour l'année courante, avec l'autorité du Bureau de Direction d'augmenter à $5, et avec l'autorité de l'association d'encore augmenter les dites quotités. Ne pas payer la dite quotité dans les 30 jours qui suivront l'avis et la demande officielle, sera considéré comme une résignation et un abandon de tout intérêt dans l'avoir travaux de l'association.

ARTICLE IV.

Toutes les affaires de l'association seront gérées par un bureau de quarante directeurs, qui seront membres de la société jusqu'au deuxième mardi de janvier 1899, et jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus, les personnes qui suivent constitueront ce bureau :

I L Lyons, Lewis Johnson' George Lhote, John Hanson Kennard, Geo Soule, W H Douglas, Hugh McCloskey, Sam Geoghegan, Jno B Meyers, F F Kohnke, Geo B Matthews, Dr Geo K Pratt, W H Dwyer, [illegible] Hill, S F [illegible], Wm B Bloomfield, [illegible] Janvier, [illegible] Byrnes, W A Gordon, T J [illegible] R Lawrence, Thos J Woodward, A M [illegible], J C Morris, J Weis, Herman Meeder, W B Schmidt, John Everett, Bird Smith, J W Hearn, Peter S Lawton, Dennis Sheen, Maurice Stern, J B Sinnott, C Edmund Kelly, Jr, P W Mulqueeny, Robt B Jones, J C Murphy and W W Carre.

Neuf membres de